

# **Quelle école pour demain ?**

## **Débat national sur l'avenir de l'école**

Lycée Professionnel Alexandre Dumas, Cavaillon

Vendredi 12 décembre 2003

**Thème traité, dans le cadre 'Définir les missions de l'école' :**  
**comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?**

\*\*\*\*\*

Participants :

Mme Challier, Directrice du CIO de Cavaillon, préside les débats ;

Equipe de direction : M. Espanet, Proviseur ; Mme Mistral, Proviseur Adjoint ;

Vie Scolaire : les CPE ; Mlle Gérin, AE ; M. Paulus, MI ;

Equipe de santé, de prévention, d'action sociale : Mme Calloue, Médecin Scolaire ; Mme Hugon, Assistante Sociale Scolaire ; Mme Pithon, Conseillère d'Orientation Psychologue ; Mme Sarnette, Elève Infirmière Scolaire ; M. Payrastre, Infirmier Scolaire ;

Elèves : trois élèves, issus de classes de Bac Pro Logistique, de Secrétariat, de Mécanique (VP) ;

Administration : Mme Forestier, Secrétaire ;

Une cinquantaine de professeurs.

\*\*\*\*\*

M. le Proviseur ouvre la séance à 14h, présente l'objet et les grandes échéances du débat, indique la procédure à suivre : état des lieux et propositions.

Puis il cède la parole à Mme Challier, qui retrace un historique rapide de l'enseignement professionnel en France, du CAP au Bac Pro (mis en place en 1985), aux classes de Technologie (instaurées en 1986), en passant par le BEP (instauré en 1967) Elle rappelle certaines réalités : le CAP prépare à un métier, le BEP à un domaine professionnel ; le Bac Pro, qui délivre une qualification de niveau IV, concerne actuellement 170 000 jeunes par an. Elle mentionne les CFA, qui proposent des formations qui vont du CAP au BTS.

Evoquant l'insertion, elle replace la formation professionnelle dans le contexte économique actuel au niveau européen, affirme la nécessité d'obtenir un diplôme pour trouver un emploi, énonce des chiffres préoccupants : 60 000 jeunes sortent du système scolaire sans qualification aucune ; 15% des jeunes d'une génération ne valident pas le diplôme préparé.

Elle émet quelques questions destinées à lancer le débat :

- quelle est l'image de l'enseignement professionnel ?
- que faire pour que les élèves du collège voient l'orientation en L.P. comme positive ?
- comment permettre aux élèves du collège de réfléchir sur leurs capacités, leurs potentialités ?
- comment éviter les abandons en cours de formation en L.P. ?
- comment améliorer les procédures d'affectation ?
- comment améliorer la connaissance de la vie professionnelle et des métiers ?

Deux groupes sont alors formés.

Un groupe se réunit en salle 003, les débats y sont animés par Mme Hugon et M. Payrastre ; l'autre groupe se réunit au CDI, les débats y sont animés par Mmes Calloue et Pithon.

## Compte rendu du 'groupe du CDI' :

A - Etat des lieux pour les thèmes : l'image de la formation professionnelle ; l'orientation :

1 - constats positifs :

- le L.P. fonctionne bien pour un certain nombre d'élèves en difficulté dans les matières 'classiques' au collège, car la formation professionnelle et la perspective d'insertion qu'il propose motivent ces jeunes qui retrouvent une confiance perdue ;
- le L.P. propose une pédagogie adaptée à ce public, les enseignants (y compris ceux qui interviennent en enseignement général) y font preuve de savoir-faire et du désir de s'adapter, non seulement à ce public, mais aussi aux différentes formations proposées ;
- s'il est vrai que l'école professionnelle prépare à un métier, elle aide aussi le jeune à se découvrir, à développer ses capacités, à s'insérer dans la vie sociale au sens large.

2 - constats préoccupants :

- l'image du L.P. est souvent négative, auprès des enseignants de collège et des familles ;
- l'orientation des élèves en L.P. se fait souvent par la négative ;
- le système d'affectation (PAM) ne tient pas compte de certaines données, comme par exemple le mini-stage ;
- les outils dont nous disposons et que nous utilisons dans le domaine de l'information des élèves de collège, des professeurs de collège et des familles sont limités. Il s'agit principalement des mini-stages ; des journées portes ouvertes ; des interventions de professeurs de L.P. auprès des collèges ; des interventions d'anciens élèves... ;
- on laisse les élèves et les familles choisir l'orientation des jeunes alors que les professionnels de la formation et de l'orientation pourraient mettre en adéquation avec plus de justesse l'individu et la voie à choisir, ayant une vue plus réaliste des capacités des élèves, des opportunités, des chances de réussir dans tel ou tel métier ;
- de nombreux élèves affectés en L.P. n'ont pas choisi leur affectation ;
- les métiers auxquels nous préparons ne sont pas bien payés, socialement reconnus ;
- la formation en L.P. n'est pas idéale pour intégrer l'enseignement supérieur ;
- la baisse des horaires dans le domaine professionnel, depuis 2001, se traduit par un moindre intérêt des élèves pour leur formation ;
- l'absentéisme des élèves est en nette augmentation ;
- notre société de loisirs ne valorise pas la notion de travail ; la notion de gratification immédiate prévaut sur celle d'effort récompensé sur le long terme ;
- la fonction d'enseignant est à ce point dévalorisée que les élèves n'éprouvent pas de respect pour les maîtres ;
- des jeunes en difficulté et en échec savent qu'ils seront secourus par une société qui préfère assister artificiellement plutôt que voir augmenter les chiffres du chômage ;
- nous n'avons pas les moyens ni le savoir-faire pour travailler avec les élèves ('caïds', repris de justice) en conflit avec la société et les représentants de la structure sociale ;
- certains élèves orientés en BEP n'y ont pas leur place, d'autres structures seraient mieux à même de les accueillir ; leur présence en BEP nuit à l'efficacité et à la crédibilité de notre enseignement ;
- nous avons constaté une baisse du taux de réussite aux examens de juin 2003, en partie due au fait que les BEP rénovés ne permettent plus aux candidats de présenter conjointement le CAP, ce qui tendrait à démontrer que nous formons pour le BEP des jeunes qui seraient plus à l'aise dans un cycle préparatoire au CAP.

## B - Propositions :

1 - pour revaloriser l'image de l'enseignement professionnel auprès du public, des professeurs de collège:

- instaurer un enseignement s'ouvrant sur la vie économique et mettre en place des stages en entreprise destinés aux professeurs de collège, pour qu'ils puissent développer auprès de collégiens une formation économique leur permettant d'appréhender la structure économique et sociale du pays ;
- faire intervenir en collège des professionnels qui puissent parler des métiers ;
- développer les stages en entreprise auprès des collégiens ;
- améliorer les modalités des journées portes ouvertes ;
- faire valoir le savoir-faire pédagogique des professeurs de L.P. ;
- casser le cloisonnement entre différents corps d'enseignants de façon à favoriser les échanges entre collège et L.P.

2 - pour renforcer la cohérence du L.P. :

- créer en L.P. des formations destinées aux élèves en difficulté scolaire affirmée : CAP modulables, CAP en trois ans après la classe de 5<sup>ème</sup> ;
- envisager pour un certain nombre d'élèves l'instauration d'un Bac Pro en trois ans ;
- développer encore davantage en L.P. le contact avec les professionnels ;
- revoir à la hausse les horaires d'enseignement théorique et pratique du domaine professionnel.

## **Compte rendu du 'groupe de la salle 003' :**

La méconnaissance du Lycée Professionnel, des différentes formations qu'il propose et des possibilités de poursuite d'études qu'il offre, est sans doute une des causes de sa désaffection et de l'abandon des élèves.

Afin d'être plus positifs dans notre travail nous avons axé notre réflexion plus sur les propositions que sur l'analyse des difficultés rencontrées. Nous avons centré nos suggestions autour de trois thèmes.

### ***1 – La méconnaissance du Lycée Professionnel :***

- agir au niveau de la formation des enseignants, en proposant à l'IUFM à tous les élèves professeurs des stages en entreprises, en Lycées Professionnels ;
- impliquer les professionnels au niveau de l'information, en les faisant par exemple intervenir en collège ;
- améliorer l'accueil des élèves de collège en " mini-stage " ;
- créer dès la classe de 6<sup>ème</sup> une heure / semaine qui s'appellerait " heure d'orientation " afin d'informer sur les différents métiers et les professions existants par l'intermédiaire de films, d'exposés, de visites d'entreprises, etc ;
- organiser l'intervention d'élèves de L.P. au sein des collèges.

### ***2 – Amélioration de l'image du Lycée Professionnel :***

- créer au sein des Lycées Professionnels des sections de niveau III afin que les jeunes prennent conscience qu'une poursuite d'études est possible après ce type de formation ;
- impliquer davantage les professionnels dans la formation, surtout durant les Périodes de Formation en Entreprise, qui représentent environ 20% du temps de nos élèves ;
- décroïsonner les corps d'enseignement ;

### ***3 – Comment éviter les abandons :***

- revoir le procédé de recrutement : le système PAM a rendu anonyme le recrutement et a tendance à éliminer des élèves qui durant les mini-stages ont fait preuve de motivation ou de compétence ; ces jeunes ne sont pas aujourd'hui prioritaires pour accéder à une formation qui leur convenait ;
- revenir à un enseignement professionnel plus important en renforçant les horaires du domaine professionnel ; c'est en effet ce qui motive les élèves à venir en Lycée Professionnel et à s'intéresser à leurs études ;
- organiser une remise à niveau dans les matières générales nécessaires à la réussite dans le métier choisi.

# **Reprise de la réunion plénière à 16h15 ; synthèse**

M. le Proviseur et Mme Challier donnent la parole aux secrétaires de séance des deux groupes, qui présentent un compte rendu des débats. On constate que les points de convergence entre les deux groupes sont très nombreux, et que n'apparaît pas de point de divergence notable.

**Il s'agit maintenant de réaliser une synthèse globale de façon à présenter trois propositions.**

**Au vu des débats, ces propositions concernent : l'articulation des relations entre collège et L.P. ; une offre étendue et plus professionnelle des L.P. ; une optimisation de l'apport des entreprises.**

## Proposition N° 1 :

Elle vise à revaloriser l'image de l'enseignement professionnel aux yeux du public en général, et plus particulièrement auprès des collégiens et de leurs familles. Cette valorisation passe par une optimisation de l'information offerte à ces élèves, qui représentent notre 'vivier'.

Un décloisonnement des différents corps de professeurs permettrait une diffusion et une assimilation effectives des données propres à chaque secteur d'enseignement.

Le secteur professionnel, tout en gardant sa spécificité, trouverait la place qui lui revient dans un processus de formation rendu plus global et plus complémentaire.

## Proposition N° 2 :

Elle a pour but de renforcer la cohérence de la proposition du Lycée Professionnel. Elle passe par une offre étendue en amont et en aval, et une importance accrue de l'apprentissage du métier.

En amont : cette offre étendue suppose la mise en place de formations destinées aux élèves en difficulté scolaire marquée, qu'actuellement nous accueillons en BEP, avec des conséquences négatives, à la fois pour ces jeunes, qui perdent pied, malgré nos efforts de remise en confiance et de remise à niveau, et pour les 'niveaux' des classes. Ces formations pourraient être des structures apparentées aux CAP modulables, SEGPA ou Classes d'Enseignement Adapté. Pourraient aussi être mises en place des remises à niveau dans les matières incontournables : français, mathématiques, langues vivantes étrangères. En outre, le processus de 'recrutement' des élèves issus de collège est à revoir.

En aval : l'implantation de formations de niveau III en L.P. donnerait une nouvelle cohérence à l'enseignement professionnel. Les élèves pourraient ainsi progresser par paliers de deux ans, tout en sachant que chacun de ces paliers est validé par un diplôme professionnel reconnu. Cette perspective à long terme représenterait un critère déterminant pour les collégiens et leurs familles au moment du choix de l'orientation ; elle serait aussi un nouveau facteur de motivation pour les élèves entrés dans la formation.

On l'a constaté, la diminution des horaires réservés à l'enseignement professionnel n'est pas compensée par l'apport des PPCP ; et l'effet de cette diminution est tangible depuis 2001 : des élèves, en situation d'échec relatif au collège en raison de leurs piètres performances en enseignement général, se voyaient motivés et valorisés par leur découverte du secteur professionnel, qui jouait un rôle moteur dans la formation en L.P. Ces dernières années, un certain nombre d'élèves se montrent déçus par une formation qu'ils estiment trop éloignée de l'apprentissage concret du métier. Un rétablissement des horaires réservés à la pratique professionnelle permettrait de renverser ce phénomène.

## Proposition N° 3 :

Destinée à rendre plus complémentaires les diverses facettes de la formation professionnelle, elle vise à mieux faire connaître le contenu de nos formations aux professionnels, et à leur présenter nos exigences, que ce soit en matière de contenus et de présentation de ces contenus, ou en ce qui concerne les conditions de déroulement des formations en entreprise.

Cette optimisation de la complémentarité des différents apports passe par la création et la mise en place d'une charte de qualité entre le L.P. et l'entreprise.

\*\*\*\*\*

De façon informelle, il est fait la constatation que la réflexion entreprise ce jour a donné l'occasion aux participants, outre d'échanger librement, de cerner un certain nombre de réalités sur lesquelles nous pouvons déjà intervenir, comme par exemple la gestion des journées Portes Ouvertes, dont la mise en place nécessite une préparation conjointe plus élaborée avec les collègues.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Proviseur remercie les participants, et plus particulièrement Madame Challier.

Il fait part de son souhait de voir des familles participer à la deuxième réflexion, celle du samedi 10 janvier, lorsque sera abordé, dans le cadre 'Faire réussir les élèves', le thème :

"comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?"

La séance est levée à 17h15.

## **Quelle école pour demain ?**

### **Débat national sur l'avenir de l'école**

Lycée Professionnel Alexandre Dumas, Cavaillon

Samedi 10 janvier 2004

**Thème traité, dans le cadre ‘Faire réussir les élèves’ :  
comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?**

\*\*\*\*\*

Participants :

Mme Challier, Directrice du CIO de Cavaillon, préside les débats ;

Equipe de direction : M. Espanet, Proviseur ; Mme Mistral, Proviseur Adjoint ;

Parents d’élèves : Mme Gaillard, Mme Denquin ;

Participante extérieure : Mme Mus, Formatrice en Maison Familiale à Monteux ;

Vie Scolaire : Mme Tamboni, M. Girard ;

Equipe de santé, de prévention, d’action sociale : Mme Calloue, Médecin Scolaire ; Mme Hugon, Assistante Sociale Scolaire ; Mme Pithon, Conseillère d’Orientation Psychologue ; M. Payrastre, Infirmier Scolaire ;

Administration : Mme Forestier, Secrétaire, représentant le GRETA ;

Une trentaine de professeurs.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Proviseur ouvre la séance à 9h. Il remercie les participants de leur présence, et plus particulièrement Madame Challier, et les deux représentantes des parents d'élèves.

Mme Challier indique un certain nombre de données relatives à la violence et aux incivilités dans le milieu scolaire, où elles sont en augmentation, et pour lesquels un Observatoire national a été mis en place.

Elle rappelle la distinction entre violence, qui suppose une notion d'intimidation, de contrainte, et incivilités, qui se caractérisent par une répétition de micro-violences difficiles à traiter du fait de leur nombre. Cette difficulté à traiter le problème des incivilités entraîne fréquemment un vide, qui à son tour favorise une certaine délinquance.

Certains adolescents manifestent un refus du travail et du milieu scolaire, ce refus se traduit par des rackets, trafics, une violence physique (29% des actes de violence), des violences verbales ou insultes (23%).

Dans le milieu scolaire, 86% des auteurs de faits de violences sont des élèves ; 68% des victimes de faits de violence sont des élèves.

Les causes de cette violence peuvent être externes ou internes.

- Causes externes : facteurs socio-économiques ; modifications de la structure familiale traditionnelle ; perte de la transmission des notions de civilité ; modification des façons de penser et d'agir. Il semble que les facteurs sociaux sont moins importants que les facteurs d'ordre relationnel.

- Causes internes au milieu scolaire : certains élèves se sentent en situation d'échec dans leur apprentissage. Se sentant humiliés et dévalorisés, victimes d'appréciations négatives, ils éprouvent un sentiment de rejet, et réagissent par des actes violents.

Remarques d'ordre psychologique :

- Les adolescents ont besoin de se confronter à un monde organisé, avec des références, des repères, des limites stables.

- Pouvoir être contre ce qu'impose le monde adulte permet à l'adolescent de se construire en passant par la dialectique de l'échange.

- S'opposer, pour l'adolescent, c'est prendre de la distance par rapport à son enfance, se situer par rapport à un mode organisé.

- Cette opposition est récurrente, se traduit par un va et vient incessant entre acceptation et refus du schéma imposé.

Remarques portant sur la prise en compte de l'adolescent :

- Il est important de déterminer où en est l'adolescent de sa construction, et comment l'institution scolaire peut l'aider à se construire.

- L'adolescent est fragile, et très sensible au regard que l'on pose sur lui. Il revendique le respect pour lui-même ; alors même qu'il ne respecte pas toujours l'autre.

- Voir l'adolescent pour le prendre en compte, c'est lui manifester une première marque de respect.

- Une tolérance excessive est ressentie par l'adolescent comme une façon de l'ignorer.

- Sanctionner un acte préjudiciable, c'est poser une limite qui implique une possibilité d'amélioration.

- Il est important que l'adulte indique qu'il est capable d'établir une distinction entre l'acte répréhensible et la personne qui a commis l'acte. Il doit respecter l'être humain, s'efforcer de comprendre comment il fonctionne ainsi et pourquoi.

- Il est indispensable de passer par la parole, même si l'échange verbal est difficile.

- Il est indispensable d'imposer le respect des règles.

- Pour survivre, un groupe a besoin de règles cohérentes, compréhensibles, réalistes, justes, respectées par tous, adultes et jeunes.

\*\*\*\*\*

Mme Challier énonce les questions à traiter :

- en quoi le système scolaire a-t-il évolué pour prendre en compte l'évolution des comportements violents ?
- comment développer les notions de respect de règles et de lois ?
- comment mieux associer les élèves à la prévention de la violence et au respect des règles de vie en communauté ?
- avec quels partenaires (extérieurs et intérieurs) agir, au niveau global et au niveau individuel ?

Mme Challier indique que trois propositions devront se dégager à l'issue des débats.

Le débat sera animé par Mmes Calloue, Hugon et Python, et M. Payrastre.

\*\*\*\*\*

I - Dans un premier temps, les participants établissent des constats autour de la question suivante :  
'en quoi le système scolaire a-t-il évolué  
pour prendre en compte l'évolution des comportements violents ?'

### **1 - Contributions relatives aux incivilités et à la violence :**

- La violence se situe principalement dehors, c'est à dire à l'extérieur du Lycée, mais elle y pénètre de façon latente, sournoise, plutôt sous forme d'incivilités.
- Parmi les différentes formes de violence, il faut distinguer la violence qui découle d'un manque de savoir vivre, d'un manque de contrôle sur soi, et celle qui est voulue, car utilisée pour déboucher sur quelque chose, pour en retirer un bénéfice, le plus souvent financier.
- On constate une différence de comportement importante entre élèves de BEP et élèves de Bac Pro. Beaucoup d'élèves de BEP provoquent. En cas de difficultés, ils s'expriment de façon violente, ou fuient ; d'où un absentéisme important. Le code relationnel a changé ; les échanges entre élèves et adultes deviennent très difficiles dans certains cas. Certains élèves se montrent agressifs, d'autres passifs, indifférents.
- Les élèves ne se projettent pas dans l'avenir, ils sont inconscients des conséquences de leur actes, même graves ; ils vivent au présent.
- Certains 'enfants' ont beaucoup de liberté (du moins, de temps libre). Ils ont peu de travail scolaire à effectuer à la maison, donc ils ont du temps à ne rien faire, à 'traîner' dans les rues. Le fait qu'ils aient peu de travail scolaire à effectuer à la maison (ce que prévoient les consignes aux enseignants) ne leur permet pas d'approfondir les connaissances et accentue encore cette coupure entre le monde scolaire et le monde extérieur. A propos du temps passé au Lycée, il est vrai que les horaires sont lourds en Lycée Professionnel, même pour les élèves externes, avec 35 heures par semaine. Encore ne faut-il pas confondre heures de présence et heures de travail.
- Les enseignants passent de plus en plus de temps à gérer les conflits, à assurer la discipline, au détriment des apprentissages des contenus. Ils sont devenus éducateurs plus qu'enseignants.
- Cette gestion des conflits dépasse le cadre de la classe : les couloirs sont de plus en plus bruyants, les cours sont de plus en plus souvent perturbés par l'intrusion d'élèves étrangers au cours.
- Les réponses à apporter aux incivilités constatées dans les couloirs en dehors des cours ne sont pas faciles à trouver, dans la mesure où l'adulte se sent démuné devant des réactions inattendues d'élèves, qui profèrent insultes ou menaces, qui déjouent les tentatives d'identification.
- De plus, certaines de ces violences ou incivilités sont souvent 'anonymes', car elles se font dans des lieux non surveillés : par exemple dégradations dans les toilettes, salissures, déclenchement des alarmes...
- Ne pas réagir à une violence ou une incivilité, c'est très grave, car l'auteur se croit intouchable, assuré de l'impunité, tandis que la victime, constatant la carence du système, ne fait plus confiance au système, éprouve un sentiment fondé d'injustice, et peut être tentée à son tour soit de recourir à la violence, soit de choisir la fuite, et se réfugier dans une attitude de démotivation, avec absentéisme, manque d'efforts, etc.

- Certes, l'adolescent a droit à l'erreur. Mais effacer au bout d'une année toute trace d'agissement répréhensible dans son dossier scolaire, c'est aller un peu trop loin. L'institution peut être ici suspectée de démagogie.

## **2 - Observations relatives aux spécificités du Lycée Professionnel, avec son apport professionnel:**

- La constatation est faite (comme lors du premier débat, le 12 décembre), que la diminution des horaires consacrés à l'enseignement professionnel pratique a des conséquences néfastes. Pour résumer : moins d'atelier, moins de motivation.

- De plus, l'atelier permet de mettre l'élève en situation en utilisant un langage codé, neutre car technique. S'appropriier ce langage permet à l'élève d'acquérir une confiance en soi qui débouche sur des échanges. L'apport de l'atelier prend encore une autre dimension car il inculque à l'élève les notions de temps, d'effort, de démarche sur le long terme, dans la mesure où l'apprentissage démontre qu'on ne peut être performant sans avoir pris le temps de le devenir.

## **3 - La capacité à échanger a aussi suscité de nombreuses interventions :**

- On constate aussi que la diminution des horaires réservés au français est très préjudiciable. Moins de français, cela signifie moins de capacités d'expression. Or on sait que le manque de moyens d'expression génère une violence.

- On constate un manque de moyens d'expression, mais aussi un manque de centres d'intérêt, auquel l'école se doit de répondre.

II - Dans un deuxième temps, de nombreuses propositions ont été émises, fournissant ainsi des éléments de réponses aux questions :

- comment développer les notions de respect de règles et de lois ?
  - comment mieux associer les élèves à la prévention de la violence et au respect des règles de vie en communauté ?
- avec quels partenaires (extérieurs et intérieurs) agir, au niveau global et au niveau individuel ?

## **1 - Communication avec les élèves :**

La priorité, c'est d'établir un langage commun entre les différents partenaires de la communauté.

- Ce langage commun, vecteur des sentiments, de la pensée, de la personnalité, c'est le français, à l'enseignement duquel il faut redonner son importance, en Lycée Professionnel, mais aussi dès l'école primaire. Il faut pouvoir mettre des mots sur les réalités, des mots sur les maux. Il faut permettre à l'élève de mieux se connaître et mieux se faire connaître.

⇒ Peut-être faut-il aussi revoir les programmes des matières d'enseignement général, dans l'optique d'une meilleure communication.

⇒ Peut-être faut-il aussi revoir le mode de recrutement et le mode de formation des maîtres, basé sur des connaissances académiques ou théoriques plutôt que sur la capacité à communiquer et à transmettre un savoir, un savoir-faire.

- Ce langage commun, ce n'est pas nécessairement celui des technologies nouvelles, qui ne sont que des outils qui ne sauraient faire passer au deuxième plan la communication entre personnes. Contrairement à ce que peuvent supposer les élèves, l'ordinateur, malgré sa richesse, ne permet pas de se dispenser de l'apprentissage des savoirs de base.

- Ce langage commun, on doit aussi le trouver dans le dialogue entre adultes et élèves. Il faut mettre en place des moments d'écoute, de dialogue, tout au long de l'année. Entre autres, ces moments permettent d'être à l'écoute des élèves lorsqu'ils signalent des actes de violence ou d'incivilité. Toute information dans ce sens doit être prise en compte, pour les raisons indiquées plus haut.

- Ces moments peuvent être associés à l'heure de vie de classe, qu'il faut préparer avec attention et à laquelle on peut associer des intervenants choisis en fonction de l'objectif de la séance. Il faut aussi donner toute son importance à la préparation du Conseil de Classe, et au compte rendu du Conseil de Classe.

- Pour les élèves de seconde professionnelle, il serait souhaitable d'instaurer, en semaine 3 ou 4 de l'année scolaire, un moment d'échanges entre élèves et équipes éducatives : bilan de la rentrée, définition des grandes orientations, des exigences, évocation de la notion de citoyenneté, préparation des élections des Délégués élèves, etc.

- La formation des Délégués est une autre priorité.

- La communication pourrait prendre une autre dimension avec l'arrivée dans le service de la Vie Scolaire de personnels de surveillance plus âgés, expérimentés.

## **2 - Communication entre membres de la communauté adulte :**

La priorité, c'est d'échanger en temps voulu les informations pertinentes.

- Cet échange nécessite l'introduction de plages de concertation, prévues dans les emplois du temps, entre membres de chaque équipe.

- On pourrait constituer un dossier, disponible en salle des professeurs, pour chaque classe, dans lequel seraient recensées toutes les informations concernant la classe, depuis les notes de service jusqu'aux évolutions constatées, problèmes rencontrés, etc. La consultation de cette base, actualisée en permanence, permettrait à chaque membre de l'équipe de réagir immédiatement, et éviterait entre autres que certains élèves n'éprouvent le sentiment d'impunité évoqué plus haut.

- Les professeurs ont tout à gagner en échangeant des informations entre eux : définition de modes de fonctionnement avec telle classe, mise en place de règles précises, etc.

## **3 - Actions avec les partenaires extérieurs :**

- Les membres des équipes éducatives ressentent le besoin de faire appel à des aides extérieures : psychologues, sociologues...

- Le travail de concertation avec le réseau de nos partenaires (centres sociaux, centres de quartier, Centre d'Information et d'Orientation, mais aussi Municipalités, Commissariat... ) doit nous permettre de mieux connaître nos élèves, leur mode de vie, et aussi de faire connaître nos priorités à ces partenaires, de façon qu'ils les partagent.

\*\*\*\*\*

## Synthèse des propositions

Les trois propositions retenues portent sur une meilleure communication vers les élèves, une meilleure communication entre adultes, l'importance accordée à la sanction :

### Proposition N° 1 :

Elle vise le déblocage des relations avec les élèves, qui passe par :

- la capacité à communiquer, d'où la nécessité de rendre son importance à l'apprentissage du français ;
- la motivation, qui passe par un renforcement des horaires de l'enseignement professionnel ;
- la mise en place de moments de communication avec les élèves.

### Proposition N° 2 :

Elle pour but d'optimiser le travail des équipes éducatives, ce qui passe par :

- une formation adaptée, de façon à ne pas se trouver démuni dans un certain nombre de situations ; il s'agit donc principalement d'une formation des enseignants à la gestion des groupes ;
- des échanges facilités au sein des équipes éducatives, avec la nécessité de partager informations, vécus et expériences, d'où la mise en place de moments et d'outils de concertation ;
- les échanges avec nos partenaires extérieurs, et le recours à des aides extérieurs en cas de difficultés.

### Proposition N° 3 :

Elle vise à réaffirmer le respect de règles de vie en communauté.

Elle implique l'identification des manquements aux règles de vie en communauté, l'application des sanctions appropriées, de façon à ce que les victimes ne se sentent pas trahies et n'adoptent pas à leur tour des attitudes violentes ou des attitudes de démission.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Proviseur remercie les participants, et plus particulièrement Madame Challier.

La séance est levée à 12h15.